



GESTION
Privée

**SERVICES-CONSEILS
SUR MESURE**



UNE BANQUE FIÈRE DE SES RACINES

- 1846** Fondation de la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal
- 1921** Plus de 200 000 comptes actifs
- 1965** Inscription à la Bourse de Montréal
- 1987** Changement de nom pour devenir la Banque Laurentienne du Canada
- 1996** Actifs de plus de 12,5 milliards de dollars
- 1997** Accession au statut de banque à charte de l'annexe I
- 2010** Nommée 2^e institution bancaire la plus admirée des Québécois pour la 3^e année consécutive
- 2012** Actifs de plus de 35 milliards de dollars
- 2015** Lancement d'un plan de transformation visant à construire une institution financière meilleure et différente
- 2018** Lancement de notre nouveau modèle-conseil

UNE BANQUE SOLIDEMENT IMPLANTÉE AU QUÉBEC DEPUIS PLUS DE 170 ANS

Fondée en 1846 à Montréal, la Banque Laurentienne est l'une des institutions financières pionnières du Québec. Présente dans toute la province grâce à son réseau de succursales, de guichets automatiques et de centres d'affaires, elle poursuit son engagement indéfectible envers ses clients en matière de qualité de son service-conseil. Guidée par ses valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté, elle s'est donné pour mission d'aider ses clients à améliorer leur santé financière.

NOTRE OBJECTIF : MAXIMISER VOTRE PATRIMOINE FINANCIER PAR LE BIAIS DE CONSEILS PERSONNALISÉS.

LA GESTION PRIVÉE BANQUE LAURENTIENNE, UN SERVICE PERSONNALISÉ ET ADAPTÉ À VOTRE STYLE DE VIE

À la Gestion privée Banque Laurentienne, nous mettons en œuvre pour vous et avec vous des solutions permettant de créer une valeur ajoutée concrète dans la gestion de votre patrimoine et dans la mise en place de stratégies favorisant l'atteinte de vos objectifs financiers.

Vous êtes au cœur de notre approche qui se veut complète et personnalisée. Grâce à notre compréhension approfondie de vos besoins, de vos objectifs et de vos priorités, nous élaborons des stratégies qui concrétiseront votre vision à court et long terme de votre avenir financier.

Présents pour vous lors de tous les événements de votre vie qui peuvent avoir des répercussions sur votre situation et vos choix financiers, nous nous démarquons par la qualité de nos conseils, de notre exécution et de nos suivis.

Les stratégies personnalisées que nous proposons sont des plans d'action concrets touchant aux différents aspects de la planification financière et tenant aussi bien compte de votre actif que de votre passif.



UNE ÉQUIPE D'EXPERTS DÉDIÉE À VOTRE RÉUSSITE

VOTRE BANQUIER PRIVÉ, LE PARTENAIRE DE VOTRE SUCCÈS

Dès le premier contact, vous êtes pris en charge par votre banquier privé. Point central de votre relation avec nous, il établit le lien de confiance et de confidentialité que vous êtes en droit d'attendre. Disponible et prêt à se déplacer pour vous rencontrer au besoin, il traite vos affaires avec attention, rigueur et efficacité.

Peu importe votre besoin, votre banquier privé le prendra en charge afin de vous assurer une réponse rapide et complète. Que ce soit pour vos opérations bancaires ou pour la mise en place d'une stratégie financière complexe, votre banquier privé est votre meilleur allié.

AU CENTRE D'UNE ÉQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE

Que ce soit nos spécialistes au sein de Banque Laurentienne Groupe Financier (conseillers, experts en planification financière¹ et en crédit, conseillers en placement de Valeurs Mobilières Banque Laurentienne, directeurs de comptes commerciaux) ou nos partenaires externes (fiscalistes, notaires, etc.), tous collaborent activement à votre réussite.

Profiter de plusieurs expertises vous apportera des réponses plus exhaustives. Votre banquier privé est donc au centre d'une équipe multidisciplinaire de professionnels passionnés et compétents, disponibles pour vous conseiller selon vos besoins, spécifiques.



À QUI S'ADRESSE LA GESTION PRIVÉE BANQUE LAURENTIENNE?

Qui dit Gestion privée dit en faire plus pour des investisseurs qui ont accumulé un patrimoine supérieur à la moyenne. Notre clientèle est notamment composée d'entrepreneurs, dirigeants de société, professionnels et autres particuliers souhaitant une prise en charge personnalisée de la gestion de leurs besoins financiers.



UNE OFFRE EXCLUSIVE PENSÉE POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Exclusive aux clients de la Gestion privée, notre offre distinctive comprend trois volets et propose de nombreux bénéfices et privilèges profitables à l'ensemble de votre patrimoine financier :

- › **un volet transactionnel**² qui permettra d'effectuer des transactions et augmentera vos rendements sur vos liquidités;
- › **un volet investissement** qui vous donnera non seulement accès à l'ensemble des produits normalement distribués dans les institutions financières, mais en plus un accès privilégié à la gamme de fonds à honoraires Banque Laurentienne gérée par Placements Mackenzie³ qui est exclusive à nos clients;
- › **un volet gestion de patrimoine** vous assurant une prise en charge peu importe la complexité de vos besoins.

VOLET TRANSACTIONNEL²

- › **Compte d'opérations avec intérêts pour le détenteur principal et son conjoint**
 - Opérations spécifiques sans frais⁴ avec un solde minimal quotidien de 3 000 \$⁵
 - Relevé bancaire électronique sans frais avec le service postal^{MC6}
 - Taux d'intérêt annuel simple calculé sur le solde minimal quotidien du compte⁷
- › **Carte Visa[†] Infinite[†] Banque Laurentienne sans frais annuels pour le détenteur principal et son conjoint⁸**
 - Service de conciergerie 24/7 inclus⁹
 - Avantages dans plus de 900 établissements prestigieux partout dans le monde¹⁰
 - Série de Rencontres à table Visa Infinite (Événements gastronomiques uniques dans les meilleurs restaurants du Canada)¹⁰
 - Assurance voyage complète pour le détenteur principal et sa famille¹¹
- › **Une commande gratuite de 100 chèques par année¹² pour vous et votre conjoint**

VOLET GESTION DE PATRIMOINE

- › Planification financière¹ évolutive gratuite
- › Planification successorale et accompagnement au liquidateur
- › Optimisation fiscale
- › Plan de décaissement
- › Gestion des liquidités
- › Intégration des fiducies, des compagnies de gestion et des corporations
- › Transferts d'entreprises
- › Accès à un réseau de professionnels (fiscalistes, notaires...)

VOLET INVESTISSEMENT

- › **Accès aux fonds communs de placement de la gamme de fonds Banque Laurentienne¹³**
 - Exclusifs à la Gestion privée, les Mandats Patrimoine Privé Mackenzie sont des solutions d'investissement prestigieuses conçues pour la gestion et la préservation de votre patrimoine. Ces mandats allient une approche de répartition de l'actif à long terme élaborée avec soin et une structure multi gestionnaire qui met à profit le talent des équipes de placement spécialisées de Placements Mackenzie.
 - De plus, nous vous offrons une gamme de fonds à honoraires composée d'une tarification dégressive compétitive.
- › **Accès à Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Courtage à escompte Banque Laurentienne¹⁴**
- › **Tarification préférentielle sur les solutions d'investissement et de financement**

[†] Taux d'intérêt sur achats : 19,99 %

FAITES L'EXPÉRIENCE DE LA GESTION PRIVÉE BANQUE LAURENTIENNE

GESTION
Privée

C'est avec plaisir que nous vous accueillerons et vous aiderons à réaliser vos projets.
Contactez-nous dès maintenant pour rencontrer un banquier privé :



Composez le **514 284-4000**
ou sans frais le **1 833 656-8500**.



Écrivez-nous à :
gestionprivée@banquelaurentienne.ca

BLC Services financiers inc. (BLCSF) est une filiale de la Banque Laurentienne et une personne morale distincte de la Banque Laurentienne, de Placements Mackenzie, de B2B Trustco, et de tout autre émetteur de produit de dépôt ou société de fonds communs de placement dont elle distribue les produits. Le banquier privé de la Banque Laurentienne est également un représentant inscrit en épargne collective de BLCSF. Ainsi, la responsabilité de BLCSF est limitée aux actions des représentants dans le cadre de leurs fonctions pour BLCSF.

* Visa Int./utilisée sous licence. La carte Visa Infinite Banque Laurentienne est assujettie aux règlements et aux modalités du programme disponibles au banquelaurentienne.ca/Infinite.

1. La planification financière est un service offert par BLC Services financiers. 2. Pour être admissible au volet transactionnel, le détenteur principal assigné au service de Gestion privée doit détenir un minimum de 250 000 \$ en fonds communs de placement ou 500 000 \$ tous produits confondus en investissement à la Banque Laurentienne. La détention d'un compte bancaire et d'une carte client est également un prérequis. Certaines conditions s'appliquent et la Banque se réserve le droit de modifier sans préavis le taux d'intérêt. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le compte et les tarifs transactionnels, veuillez consulter le guide *Mon argent*, disponible en succursale ou en ligne au banquelaurentienne.ca, dans la section Gestion privée. 3. Pour être admissible à la gamme de fonds à honoraires Banque Laurentienne, le détenteur principal assigné au service de Gestion privée doit détenir un minimum de 250 000 \$ en fonds communs de placement. La gamme de fonds à honoraires Banque Laurentienne est offerte par BLC Services financiers inc. (BLCSF). 4. Les transactions sans frais sont les retraits et les virements faits en succursale, à un guichet automatique Banque Laurentienne ou par *BLCDirect*, les chèques et les prélèvements automatiques, et les paiements de facture faits aux guichets automatiques Banque Laurentienne ou par *BLCDirect*. D'autres frais peuvent s'appliquer. Consultez le guide *Mon argent*, disponible en succursale ou en ligne au banquelaurentienne.ca, dans la section Gestion privée. 5. Applicable si le solde minimal quotidien de 3 000 \$ est maintenu durant tout le mois dans le compte. Si vous ne conservez pas ce montant, adhérez à l'un de nos forfaits pour économiser sur les frais de service. 6. Vous devez vous inscrire au service *postel^{MC}* pour accéder à vos relevés électroniques. *postel^{MC}* est une marque de commerce de la Société canadienne des postes. Vous recevrez un relevé bancaire uniquement lorsque vous effectuez plus de cinq opérations par mois. Les frais de tenue de compte, si applicables, continuent d'être chargés à votre compte. 7. Le taux d'intérêt est annualisé et pourrait être modifié sans préavis. Les intérêts simples sont calculés sur le solde minimal quotidien jusqu'à concurrence de 1 000 000 \$. Les intérêts sont versés mensuellement. 8. Sous réserve de modifications et de l'approbation de crédit par la Banque Laurentienne. Cette offre promotionnelle est seulement valide pour les clients de la Gestion privée. Pour obtenir la remise équivalant aux frais annuels de 130 \$ pour la carte principale et de 50 \$ pour la carte additionnelle, la carte Visa Infinite Banque Laurentienne doit être activée dans les 60 jours suivant la date d'ouverture du compte. L'offre est reconduite annuellement à l'anniversaire de la carte tant que le détenteur demeure client à la Gestion privée. L'offre n'est pas valide si le client n'a pas d'emploi rémunéré ou un revenu de retraite autre que gouvernemental, ou a déjà fait l'objet d'une faillite ou d'une poursuite pour insolvabilité. La carte Visa Infinite Banque Laurentienne est assujettie aux règlements et aux modalités du programme, disponible en ligne à banquelaurentienne.ca, dans la section Cartes de crédit. Pour plus de renseignements concernant la carte Visa Banque Laurentienne, y compris toute information relative au taux de crédit, au délai de grâce, aux frais autres que les intérêts et à la date à partir de laquelle les intérêts courent, consultez le document intitulé « Sommaire » lors de l'adhésion. L'utilisation de la carte constitue votre acceptation des conditions et modalités de la présente offre. La Banque se réserve le droit de modifier ou de mettre fin à cette promotion en tout temps et sans préavis. 9. Le titulaire de la carte assume les frais de tout produit ou service achetés par l'entremise du Service de conciergerie Visa Infinite. 10. Les offres sont fonction de la disponibilité, et d'autres restrictions peuvent s'appliquer. Visitez VisaInfinite.ca pour connaître tous les détails ou pour faire une réservation d'hôtel. 11. Souscrite par l'Industrielle Alliance Pacifique, Compagnie d'Assurances Générales et Canassurance Compagnie d'Assurance. Seules les personnes de 75 ans ou moins sont couvertes par l'assurance soins et services médicaux. Certaines conditions s'appliquent. Pour plus de détails, veuillez consulter les guides de distribution et les certificats d'assurance disponibles en succursale ou en ligne au banquelaurentienne.ca. 12. Une commande annuelle de 100 chèques personnalisés, modèle de base. 13. Les fonds communs de placement sont distribués par BLCSF. Sous réserve de répondre aux critères de qualification du volet transactionnel abstraction faite du compte bancaire et de la carte client. 14. Admissibilité sous réserve des minimums en vigueur dans ces secteurs d'activité.